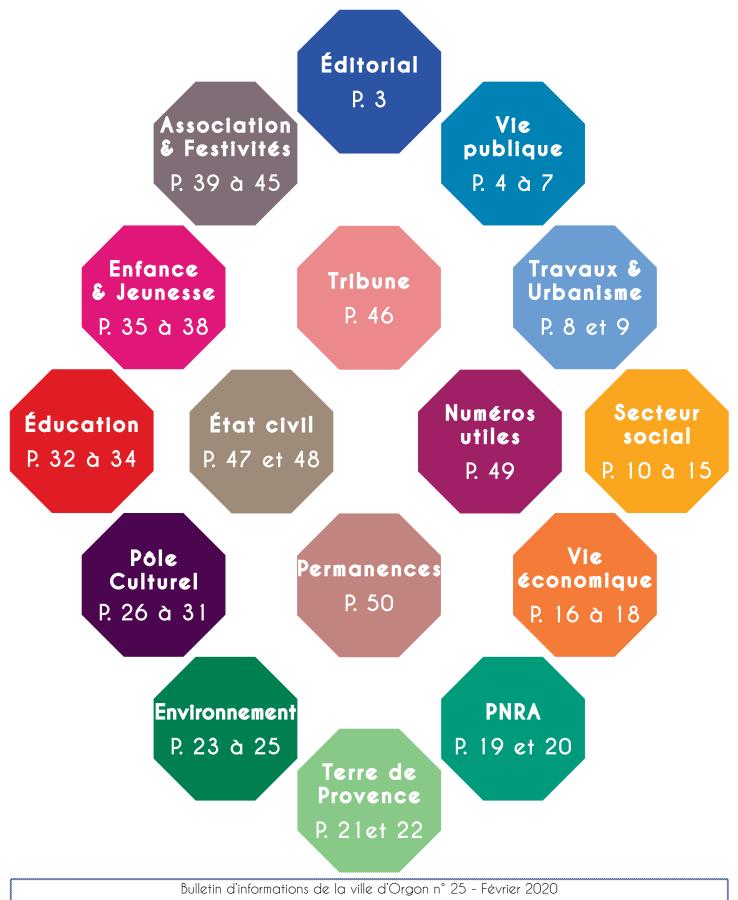


SOMMAIRE



Directeur de la publication : J.-C. MARTARELLO. Responsable de la rédaction : Claudette ZAVAGLI.

Comité de rédaction : Jean-Claude MARTARELLO, Sylvette BAGUR, Marine GILTZINGER, Karine MAZZETTA, Marie-José PLAGNARD, Claudette ZAVAGLI.

Photos, saisie et maquette : Service Communication - Karine MAZZETTA et Claudette ZAVAGLI.

Impression: imprimerie GAYET - 1400 exemplaires.

Mairie d'Orgon, Place de la Liberté, 13660 Orgon - 04.90.73.00.01 - www.orgon.fr



Orgonnaises, Orgonnais,

L'année qui vient de s'écouler a été jalonnée par des événements tragiques qui ont marqué nos esprits. Ils donnent un goût amer à cette année 2019 qui vient de s'achever, avec tous les drames humains qu'ils ont entraînés et qui laisseront pour certains une empreinte indélébile dans leur mémoire. Aussi ayons le regard tourné vers 2020, et ce malgré les premiers jours de cette nouvelle année qui n'incitent guère à plus d'optimisme à la lecture de la presse et des réseaux sociaux.

L'année 2020 c'est aussi le combat pour sauver nos retraites, car il est vrai que la répartition est trop inégale. Il y a certainement des efforts à faire de part et d'autre mais cela passe avant tout par le dialogue. Malheureusement nos dirigeants font la sourde oreille et ne prennent pas, ou trop peu, en compte les revendications d'un peuple qui est au bord de la rupture et dont la réconciliation semble difficile. Gageons que la raison l'emporte!

Début 2020, le drame humain et écologique que traverse l'Australie doit nous interpeller sur les conséquences qui seront irrémédiables pour l'environnement, la faune et la flore. Il faudra plusieurs décennies pour en effacer les stigmates.

La pollution est un fléau contre lequel nous devons lutter et posons-nous la question sur la réelle nécessité de brûler des tonnes de pneus et de plastiques pour justifier certaines revendications! Quelle image donnons-nous à nos enfants auxquels nous demandons leur participation pour sauver la planète?

Gardons l'espoir que nos élites prennent conscience de leurs responsabilités afin que l'année 2020 soit le traîneau de la santé et du bonheur.

Le Maire Jean-Claude MARTARELLO



VIE PUBLIQUE



Les cérémonies commémoratives du 14 juillet et du 11 novembre se sont déroulées devant le Monument aux Morts place de la Liberté et celle du 24 août à la Stèle Commémorative place du Four à Chaux, en présence du Conseil Municipal, de la Police Municipale, des représentants de la Brigade Territoriale de Gendarmerie et des membres de la RCSC.

l'Armistice de 1918 ainsi que l'hommage rendu à tous les

morts pour la France.



Inauguration de la stèle dédiée à Guy ROBERT

Le 23 août 2019 a été inaugurée la stèle dédiée à Guy ROBERT sur l'esplanade de l'Espace Culturel Renaissance. Elle représente le courage, l'espoir et la vie. Ce fut un grand moment d'émotion en présence de nombreuses personnalités et d'Orgonnais. Tous nos remerciements à Monsieur GOUTARD et la société Omya qui a fourni et assuré le transport de ce bloc de calcaire depuis l'usine de Sainte Croix de Mareuil dans le Périgord. La stèle a été sculptée par Xavier STOUVENOT, tailleur de pierre orgonnais, d'après une maquette conçue par Christine DE TRINCAUD, sculptrice d'art également installée à Orgon. Merci aussi à Monsieur GINOUX de la société Durance Nettoyage qui a assuré la logistique à Orgon.



Inauguration de la D7n

L'année qui vient de se terminer a vu la fin d'un grand chantier, celui de la réhabilitation de la D7n, nouvelle appellation de la mythique Route Nationale 7, qui a été inaugurée le 26 octobre 2019. Elle devient ainsi une voie urbaine pour la traversée de notre village. Passer d'une voie de circulation de neuf mètres à six mètres de large a permis la création d'ouvrages et d'aménagements paysagers mettant en valeur cette traversée. Elle permet également de donner une autre image de notre village qui ne peut être que bénéfique.





Inauguration du Pôle Loisirs

Le 26 octobre 2019, c'est aussi l'inauguration du Pôle Loisirs, ancien Skate Park. Propice aux nouvelles activités physiques et sportives, cette aire de jeu est devenue le rendez-vous des plus petits et des plus grands, un lieu de proximité et d'échanges.





VIE PUBLIQUE

Noël du personnel communal et remise des médailles aux agents communaux

Vendredi 13 décembre, à l'Espace Renaissance, s'est déroulé le Noël du personnel communal au cours duquel des agents ont été mis à l'honneur pour leurs états de service et leur ancienneté.

- Nelly LUIS Médaille vermeil pour 30 ans de carrière. Elle a commencé sa carrière en tant qu'agent de service des écoles le 1^{er} mars 1989. Elle est aujourd'hui ATSEM principale de première classe à l'école maternelle et prend soin de nos enfants chaque jour.
- □ Laëtitia ZAVAGLI · Médaille Argent pour 20 ans de carrière. Elle a commencé sa carrière le 1er septembre 1995 en tant qu'agent d'entretien. Elle est aujourd'hui adjointe technique principale de première classe et assume le bon fonctionnement et le bon entretien du restaurant scolaire.
- René GEYMET Médaille Vermeil pour 30 ans de carrière. Nommé agent technique stagiaire le 1^{er} novembre 1989, il a passé la majeure partie de sa carrière au stade et aux espaces verts. Il est aujourd'hui adjoint technique principal de deuxième classe.
- □ Julien POVEDA Médaille Vermeil pour 30 ans de carrière. Agent d'entretien stagiaire depuis le 1^{er} février 1991, il a toujours été polyvalent au sein des services techniques, il occupe aujourd'hui le grade d'adjoint technique principal de deuxième classe.

Cette soirée fut également dédiée aux enfants pour qui le Père Noël a fait l'effort de passer avec un peu d'avance. Voir leurs yeux émerveillés et leur joie était un véritable moment de bonheur.



Cérémonie des Voeux

Vendredi 10 janvier, à l'Espace Renaissance, s'est déroulée la tradionnelle cérémonie des voeux. Les principaux thèmes liés à la vie de la commune comme l'économie, la Métropole et le Pays d'Arles, les finances, les travaux, l'urbanisme ou encore la vie culturelle et associative ont été abordés. Cette présentation, ponctuée de vues filmées de drone et d'un diaporama, fut aussi l'occasion de remettre la médaille de la ville d'Orgon à Enzo REYNE et Tony MUNOZ et de mettre à l'honneur Marie-Line PAQUE-THOMAS.





Déploiement de la fibre

2020 devrait voir l'arrivée de la fibre optique dans notre village.

SFR a signé un accord avec l'État en juillet 2019 pour le déploiement de la fibre sur vingt-quatre communes, dont la nôtre, soit 56026 foyers, entreprises et établissements publics et 1320 kms de réseau. Le débit proposé sera cinquante fois plus rapide en moyenne que l'ADSL. Leur mission est de créer l'infrastructure du réseau. SFR s'appuiera sur son partenaire SUD TEL FRANCE et sur des partenaires locaux TPE, PME. Pour se faire, SFR repartira des infrastructures Télécom existantes. Pour les nouvelles

constructions, les constructeurs ou promoteurs devront prévoir l'infrastructure pour la fibre.

Tous les frais de réseaux sont 100% à la charge de SFR. L'objectif et l'engagement étant de raccorder 100% des habitations d'ici fin 2021. Il est très important que chaque habitation possède un nom et numéro de voie. Sans ces renseignements, vous ne serez pas éligible à la fibre, la base des données étant La Poste.

Sécurité et prévention

Il est à noté, qu'en plus du confort que l'arrivée de la fibre va apporter à nos administrés et aux entreprises de notre commune, elle va nous permettre d'établir un réseau de vidéo protection plus performant.

De plus, pour lutter contre l'incivisme et les dépôts sauvages, la commune s'est équipée de six appareils photos qui seront installés sur les différents points de collecte de la commune et pourront être déplacés au gré des besoins.



LA POSTE

Point de contact La Poste

Pendant les travaux de rénovation du bâtiment de La Poste pour la création de la Maison du Bel Âge, le point contact La Poste sera transféré dans les locaux du tri postal, avenue du Lieutenant-Colonel Reynaud.

Les 87 sapeurs-pompiers du CIS Sénas assurent chaque année environ 2000 interventions sur les communes de Sénas, Mallemort, Orgon et Alleins.

70% de ces interventions sont des secours à la personne.

Par leur engagement citoyen, les sapeurspompiers volontaires participent aux gardes et astreintes.

Les formations leur permettent d'évoluer dans leur poste.

Le centre de secours de Sénas recrute des Sapeurs-Pompiers volontaires

Les conditions de recrutement :

- Résider sur les communes du secteur : Sénas, Mallemort, Orgon,
- Réussir les tests de présélection,
- Etre apte médicalement

Envoi des candidatures, mentionnant téléphone, mail et date de naissance à : Centre de secours de SENAS rue du Moulin 13560 Sénas, renseignements au 04 90 57 30 23

L'ENGAGEMENT DU SPV

Par leur engagement citoyen, les sapeurs-pompiers volontaires contribuent à la construction d'une société fondée sur la solidarité et l'entraide.

Le volontariat est le socle de l'organisation des secours en France et représente 80 % de

Il permet d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous.

TRAVAUX & URBANISME

Travaux de réhabilitation effectués en 2019

■ Requalification et réaménagement de la D7n

D'un montant de 3.593.000 €, ces travaux, qui ont duré dix-huit mois, ont été financés à hauteur de 80% pour la partie désamiantage et de 50% pour les infrastructures par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

Pôle Loisirs

Les nouveaux aménagements et équipements sportifs ont été financés à hauteur de 70% par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

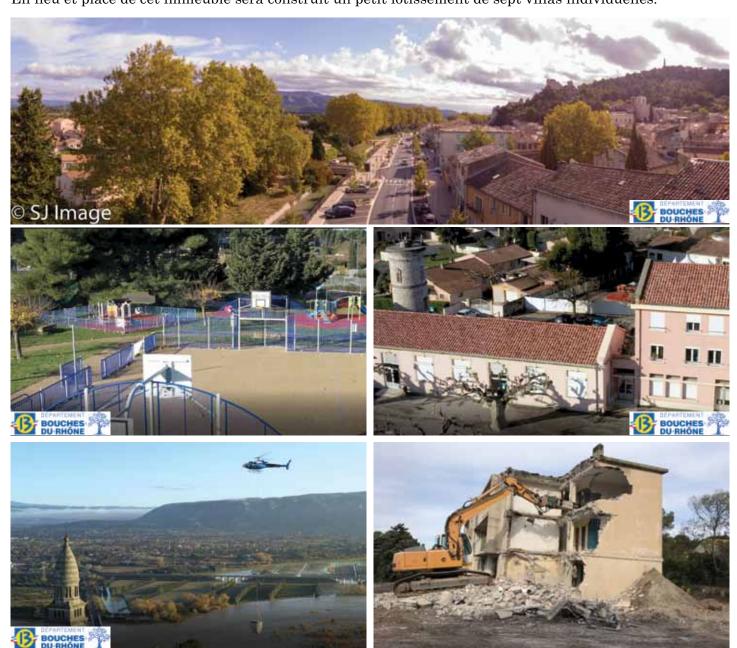
Réfection de la toiture de l'école élémentaire

La surface de la toiture est de 1200 m². D'un montant de 124.300 €, ces travaux ont été financés à hauteur de 70% par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

■ Travaux à Notre-Dame de Beauregard

Ils comprennent la révision de la toiture, la réfection du réseau d'assainissement, la mise aux normes des installations électriques, l'accessibilité au bâtiment pour les personnes à mobilité réduite et depuis quelques temps, suite aux orages et aux pluies diluviennes, la réfection d'une partie du mur qui a cédé, le tout pour un montant de 250.000 €, financé à hauteur de 70% par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

■ Démolition par la Société RAMPA du bâtiment qui abritait les anciens logements des gendarmes En lieu et place de cet immeuble sera construit un petit lotissement de sept villas individuelles.



Travaux de voirie et réseaux effectués en 2019

♦ Première phase de réhabilitation de l'éclairage public

Ces travaux consistent à remplacer les éclairages au mercure de sodium par des ampoules LED et à remettre aux normes l'ensemble des armoires électriques. Le montant de ces travaux s'élève à 65.292 € pour la partie éclairage et 48.438 € pour la remise aux normes des armoires électriques, le tout a été financé à hauteur de 50% par Terre de Provence Agglomération.

♦ Poursuite de l'aménagement du centre ancien

Ces travaux concernent le Faubourg Sainte-Anne, la liaison avec la montée du Paradis, la montée des Aires, la liaison avec la Place Moulinas et la démolition de l'ancien escalier à la perception. D'un montant de 272.175 €, ils ont été financés à hauteur de 70% par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

Travaux programmés pour être terminés au premier trimestre 2020

Réhabilitation du Faubourg Sainte Anne.

Travaux de Notre-Dame de Beauregard.

Réfection de la chaussée du lotissement du Colombier et de la Rue Jean Aubert.

Création du parking AUPHAN.

Déménagement définitif de la Réserve Communale de Sécurité Civile Route de la Gare.

Travaux programmés pour l'année 2020



Ces travaux sont financés à hauteur de 70% par le Conseil Départemental.

- Réfection de l'enrobé Route de Bazardes.
- Deuxième phase de réhabilitation de l'éclairage public.
- Aménagement d'un parking Chemin de la Mine.
- Busage du gaudre Avenue Jean Moulin. Il permettra la création de places de stationnement et d'un aménagement paysager.
- Remplacement des trente-et-un micocouliers par la société GUILLON FRÈRES suite à la garantie souscrite.
- Restauration du Moulin à huile et aménagement du parc de la propriété GILLARD.
- Réfection des trottoirs et de l'éclairage du lotissement des Perrières.
- Réalisation de la Maison du Bel Âge par le Conseil Départemental.
- □ Travaux prévus à l'école élémentaire :
 - Travaux de peinture avec le remplacement des faux plafonds.
 - Installation de tableaux numériques identiques aux trois classes réalisées en 2018.
 - Mise en place d'une zone climatisée pour les périodes de forte chaleur.
 - Réalisation d'un jardin potager.
- Travaux prévus à l'école maternelle :
 - Mise en place d'une zone climatisée pour pallier les périodes de forte chaleur.
 - Installation d'un système de brumisateur dans la cour de l'école.

Autres travaux prévus avec le concours de la Préfecture de Région

• Réalisation d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire dans le cadre du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP).



• Réalisation de deux classes supplémentaires à l'école maternelle.

Visite de Mme AUBERT, Préfète Déléguée pour l'Égalité des Chances

Mardi 26 novembre 2019, Madame AUBERT, Préfète Déléguée pour l'Égalité des Chances (PDEC) et Mr CHPILEVSKY, Sous-Préfet d'Arles ainsi que Mr DE VEZINS, délégué du Préfet, se sont rendus sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence afin de visiter les Quartiers Politique de la Ville, QPV, et de rencontrer les élus et acteurs locaux.

Nommée le 10 juillet 2019, Mme Aubert effectuait sa première visite hors métropole sur les Quartiers Politique de la Ville du département.

Depuis 2015, la communauté compte 3 300 habitants dans trois quartiers dits prioritaires au sens de la loi, selon le critère unique de la densité de faibles revenus. C'est le cas du quartier centre historique d'Orgon, qui compte près de 1 100 habitants.

Après échange Mairie un en avec Mr MARTARELLO, Maire d'Orgon, et son adjointe déléguée au social et à la politique de la ville, Mme BAGUR, les représentants de l'État et de la commune ont rejoint Mme VALLET, première adjointe au maire de Plan d'Orgon et viceprésidente de la communauté d'agglomération déléguée à la politique de la ville et à l'action sociale, en charge de ces dossiers, accompagnée des agents de Terre de Provence Agglomération, Mme SABAR, chargée de prévention de proximité, Mme LOCAR, coordinatrice de l'Atelier Santé Ville et Mr GOGET, responsable du service Politique de la Ville et Action Sociale.

La visite du quartier centre historique a permis de localiser les zones concernées par les incivilités et la question de l'habitat dégradé. La Mairie a exercé à plusieurs reprises son droit de préemption sur des immeubles puis a confié à SOLIHAla requalification en habitat social de qualité.

À l'Espace de Vie Sociale, porté par Familles Rurales, Mme CALLET, chargée de mission, et la Présidente Mme CICCARELLA-VANDERBEKE ont ensuite accueilli un temps d'échange avec les acteurs locaux parmi lesquels Mr. NIZOU et Mr HSAINE, représentants le Conseil Citoyen, Mme MATHIEU, coordinatrice du Réseau Éducation Prioritaire dont font partie les écoles maternelle et élémentaire et le collège Mont-Sauvy, ainsi que Mme ALONSO, chef de service à l'ADDAP13, porteur du poste d'Adulte-Relais, Mme AUDIBERT, consacré à la médiation éducative en lien avec la lutte contre le décrochage scolaire.

A leurs côtés, Mr BRUNEAU, directeur-adjoint de la mission locale du Pays Salonnais, porteur de projet et signataire du contrat de ville ainsi que Mme SEVERAC, directrice de Delta Sud Formation, ont pu évoquer les avancées réalisées grâce à la coordination et aux financements complémentaires permis par la politique de la ville.

Suite à la prise de contact avec le QPV d'Orgon dans la matinée, la délégation a ensuite rejoint Mr MARTIN-TEISSERE, président de la communauté d'Agglomération, et Mme VALLET, vice-présidente déléguée pour la Politique de la Ville et l'action sociale, pour un temps d'échange en comité plus restreint, au cours duquel les perspectives d'accroître la transversalité et la participation des habitants ont été évoquées, ainsi que l'Atelier Santé Ville, qui est en train de se mettre en place pour préfigurer un futur Plan Local de Santé Publique à l'horizon d'octobre 2020.



La Maison du Bel Âge



2020, c'est la réalisation de la Maison du Bel Âge dans les locaux de La Poste actuelle par le Conseil Départemental.

Avec les Maisons du Bel Âge, le Département réinvente le service public comme lieu créateur de lien social. Véritable guichet unique d'accueil des personnes du Bel Âge et de leurs proches ou aidants, les équipes du Département y sont à leur disposition pour répondre à leurs questions, les orienter dans leurs recherches et les accompagner dans leurs démarches.

Cette structure permettra également à Orgon de conserver un point de contact La Poste.

Repas de l'Âge d'Or

Le 14 novembre 2019 s'est déroulé dans la salle de l'Espace Renaissance le repas annuel organisé par le CCAS. Cent quatre-vingt convives ont répondu présents à l'invitation. Tous ont pu apprécier un bon repas dans une ambiance conviviale et festive.

Merci à Sonia CASASOLA, responsable du CCAS, pour l'organisation de cette belle manifestation.



Horaires du CCAS

Le CCAS de la Mairie d'Orgon vous accueille, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter la Mairie d'Orgon au 04.90.73.00.01.

Aide aux démarches informatiques Permanences informatiques

Le mardi de 13h30 à 16h00 à la Médiathèque hors vacances scolaires.

Création de l'Espace de Vie Sociale

Après quelques mois de fonctionnement, l'Espace de Vie Sociale d'Orgon géré par la Fédération Familles Rurales 13 et soutenu par la municipalité a obtenu son agrément de la CAF des Bouches-du-Rhône en décembre 2019. Cet agrément s'étend du 1^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2021 et permet un soutien financier.

Ouvert depuis juillet 2019, dans les locaux de l'ancienne Caisse d'Épargne mis à disposition par la municipalité, l'été a été propice au recensement des besoins et des demandes des habitants jeunes et adultes : sorties pour les familles, activités ponctuelles pour les enfants de 8 à 12 ans, accueil et orientation des publics.

Cette période a permis de créer du lien avec les habitants et de développer le partenariat avec les services et associations locales.

Un Espace de Vie Sociale, c'est quoi?

- Un lieu de proximité qui doit développer des actions qui renforcent les liens et les solidarités de voisinage.
- L'Espace doit coordonner les initiatives qui viennent des habitants.
- C'est un espace permettant la mixité sociale, un espace contribuant à l'accès à la citoyenneté, un espace permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets, un espace permettant un soutien à la parentalité, un espace permettant de connaître et se faire connaître des habitants, des acteurs du territoire associatifs, élus et institutionnels.
- Du lundi au vendredi, Sophie CALLET, coordinatrice de l'Espace de Vie Sociale, propose un accueil généraliste pour vous orienter dans vos démarches administratives, mais aussi pour accompagner toutes vos initiatives de projets que vous soyez habitant ou associations locales.
- Vous pourrez rencontrer également Karen AUDIBERT, adulte relais Groupe ADDAP 13, dont la mission est de favoriser le lien entre les familles et les institutions scolaires.
- Le Conseil Citoyen du centre historique d'Orgon, composé d'habitants et d'associations locales se réunit également une fois tous les deux mois dans les locaux. Vous pouvez les joindre à l'adresse mail suivante conseilcitoyen.orgon@gmail.com.



Un Espace de Vie Sociale, pour qui?

- L'espace de Vie Sociale est une structure associative de proximité qui touche tous les publics, les familles, les enfants et les jeunes, mais aussi les associations.

L'action de l'Espace de Vie Sociale se fonde sur des valeurs et des principes :

- · Le respect de la dignité humaine.
- · La laïcité, la neutralité, la mixité, l'égalité femmes/hommes.
- · La solidarité.
- · La participation des habitants.
- ·Le partenariat.
- ·La valorisation du bénévolat.

Ateliers et permanences à l'Espace de Vie Sociale :

- Lundi et jeudi de 9h00 à 12h00 : cours de français hommes/femmes par DELTA SUD Formation.
- Mercredi de 13h30 à 16h30 : permanence MDA (Maison des adolescents), accueil des adolescents sur rendez-vous uniquement (hors vacances scolaires).
- Permanence Création d'Entreprise par Cité Lab : de l'idée à sa création, Imad vous accompagne dans vos projets d'entreprenariat, sur rendez vous uniquement.
- Prochainement le lundi de 14h00 à 16h00 : cours de couture.
- Prochainement le mardi et jeudi de 17h30 à 18h30 : accompagnement à la scolarité pour les collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème}, sur inscription uniquement, engagement du jeune et de la famille.
- Prochainement le jeudi de 14h00 à 16h00 : point de médiation numérique, ordinateur avec connexion internet et imprimante mis à disposition pour vos démarches administratives, en individuel ou accompagné.

Les projets qui ont vu le jour depuis septembre et qui se poursuivent en 2020 :

- · Café des parents à la crèche, à l'école élémentaire et au Collège.
- · Organisation de sorties familiales en week-end et vacances scolaires.
- Projets vacances : Vous souhaitez partir en vacances ? Vous êtes allocataires ou non, vous avez des bons AVE / AVF ou non, venez nous rencontrer lundi 10 février à 14h00 pour un point information collective familles (en présence d'un travailleur social de la CAF), sur les départs en vacances et les dispositifs d'aide au départ pour les non allocataires.
- Nous souhaitons organiser en partenariat avec l'accueil Ados *Main dans la Main*, un après-midi / soirée « Nos habitants ont du talent », en juillet 2020. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre contact avec nous pour organiser ce beau moment de partage, de rencontre et de valorisation des talents Organise.

Vous êtes...

- Créateurs, inventeurs, chanteurs, danseurs, musiciens, graffeurs, cuisiniers, potiers, sculpteurs, peintres, humoristes, producteurs, artistes en tout genre... ou

tout autre!

Nous ne cherchons pas forcément des professionnels, nous souhaitons valoriser vos savoir-faire, que ce soit un loisir, des hobbies, une passion personnelle ou en famille.

Tous ces projets se font en partenariat avec les services et / ou les associations locales, mais surtout grâce à votre participation.

Vous souhaitez...

- Être bénévole...
- Créer une activité...
- Ou tout simplement échanger, rencontrer, partager... Venez nous rencontrer à l'Espace de Vie Sociale.

Espace de Vie Sociale 09.71.23.41.07 evs.orgon@famillesrurales.org









SECTEUR SOCIAL

Conseil Citoyen

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Citoyen a organisé une journée des Associations à l'Espace Renaissance, le samedi 7 septembre 2019.

De nombreuses personnes et familles sont venues à la rencontre des Associations.

Cette journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance, rythmée par les diverses activités proposées tout au long de la journée (démonstration de Taekwondo, initiation à la marche nordique, démonstration de danse en ligne, de Rugby par le ROP...) et par l'animation musicale de l'orchestre d'adolescents *Main dans la Main*.

L'objectif de cette journée est de faire connaître aux habitants d'Orgon et des environs toutes les activités proposées dans notre village, mais également d'échanger afin d'améliorer ensemble la vie locale.

Nous tenons à remercier l'ensemble des associations présentes ce jour-là ainsi que toutes les personnes venues les découvrir.

A ce jour, le Conseil Citoyen cherche des solutions aux thématiques suivantes :

- Le transport : étude de la mise en place d'espaces de covoiturage.
- Les activités sportives : étude de la réalisation de journées sportives à thème, développement de certaines activités.

Le Conseil Citoyen a besoin de connaître vos souhaits, vos envies et vos difficultés afin de pouvoir au mieux vous aider, vous accompagner.

Le Conseil Citoyen a aussi besoin de vous, de vos compétences, de vos idées et de votre motivation pour améliorer la qualité de vie de notre village.

C'est pour cela que nous vous invitons à nous rejoindre lors de nos réunions mensuelles. À noter que le Conseil Citoyen est ouvert à tous et que votre participation aux réunions sera fortement appréciée et appréciable.

Nous pouvons recueillir également vos idées et vos problématiques à l'Espace de Vie Sociale récemment ouvert à Orgon, ainsi que sur la nouvelle page Facebook du Conseil Citoyen mise à votre disposition.

Conseil Citoyen
09 71 23 41 07
conseilcitoyen.orgon@gmail.com

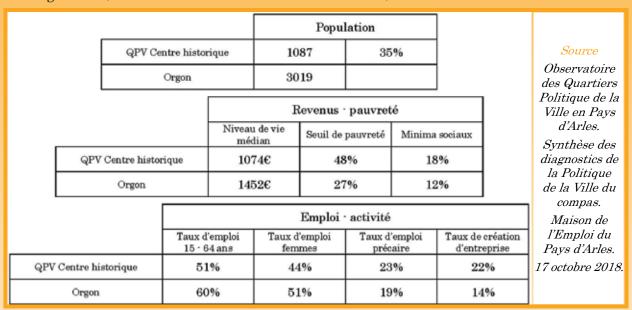


Conseil Citoyen

Le Centre historique d'Orgon, lieu où la plupart des Orgonnais(es) ont passé leur jeunesse avant de s'installer plus confortablement dans les lotissements ceinturant ce même quartier, est devenu un quartier prioritaire politique de la ville (QPV). Mais sur quels critères l'État s'est appuyé pour définir ces mêmes quartiers ?

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention des ministères de la ville. Leur liste et leurs contenus ont été élaborés par le commissariat général à l'égalité des territoires.

- Unité et homogénéité du quartier.
- Nombre d'habitants par quartier (supérieur à 1000 habitants).
- Niveau de vie médian des habitants du centre historique inférieur de 60% au niveau de vie médian du reste des Orgonnais (niveau de vie = salaire + revenus sociaux).



Mais comment sommes-nous arrivés à cet état?

- Le village évolue naturellement. L'habitat se transforme, les populations mutent.
- La modification des habitudes de consommation des habitants a fait émerger des grandes surfaces amenant la désertification des centres-villes, lieu des petits commerces, le désir d'accéder à la propriété (jardin, piscine), la mobilité professionnelle ont contribué à la transformation de notre village. Aujourd'hui la fracture n'est pas seulement géographique, elle est aussi sociale.
- Géographiquement : le centre historique avec ses rues étroites, ses portes, ses remparts, sa Mairie, son église, son Musée, sa Médiathèque d'une part, de l'autre les lotissements avec ses villas.
- Socialement : une nouvelle population a petit à petit occupé les logements laissés libres, aux revenus très inférieurs à la moyenne.

Sous le mandat de Mr Guy ROBERT, le centre ancien a connu un renouveau sans précédant redonnant du lustre à ses vieilles rues. Mais derrière ces mêmes murs se cache une population nécessitant de l'aide pour bénéficier d'une égalité des chances.

Il est nécessaire de rappeler à nos élus qu'ils ont et auront en charge l'avenir du territoire et de ses services publics, avec la particularité d'avoir sur le territoire un quartier en politique de la ville. Nous, membres du Conseil Citoyen, représentants de la parole des habitants seront attentifs aux orientations et à l'amélioration du cadre de vie et de la cohésion sociale du village.

Grâce à la Politique de la Ville, des associations - Familles Rurales 13, Groupe ADDAP 13, ATOL, TMS, MDA 13, CDIFF, PFPA, Mission locale, mais aussi des institutions comme la CAF et la MDS, la PMI et des services municipaux comme le CCAS et la médiathèque, sans oublier le dernier né qu'est l'Espace de Vie Sociale porté par la Fédération Familles Rurales 13, œuvrent pour l'égalité des chances, l'accompagnement aux démarches administratives, le soutien à la parentalité et scolarité et à l'emploi.

Aussi, nous invitons tous les habitants de notre commune de se saisir de cet instant fort de démocratie locale pour débattre de nos problèmes, pour y amener une solution négociée - Plus de cohésion urbaine et sociale, plus d'égalité des chances sur le même territoire.

VIE ÉCONOMIQUE

Aide exceptionnelle du Département pour l'achat d'une voiture électrique



Déposer une demande

Depuis le 1^{er} novembre 2018, toute personne habitant le département des Bouches-du-Rhône peut bénéficier de 5 000 euros à l'achat d'un véhicule 100% électrique neuf.

La prime du Département est accordée à tous les habitants des Bouches-du-Rhône, sans conditions de revenu.

Cette prime bénéficie à tout achat de voiture 100% électrique neuve (1ère immatriculation), quel que soit le modèle de ce véhicule ou la marque.

Cette prime ne s'applique qu'aux achats en pleine propriété : les locations avec option d'achat, quelle que soit la durée, ne sont pas éligibles.

Le véhicule devra être conservé 3 ans avant d'être revendu sauf cas justifié (changement de situation familiale, accident...) ou avoir parcouru plus de 65.000 km.

La prime est versée à l'acheteur après le vote de l'Assemblée Départementale, dès lors que toutes les pièces justificatives ont bien été données en même temps.

Constitution du dossier

Dès la commande du véhicule :

- Un justificatif récent de domicile dans les Bouches-du-Rhône (taxe d'habitation, foncière, énergie...).
- Un justificatif d'identité.
- Un bon de commande signé pour une livraison et un paiement du véhicule à compter du $1^{\rm er}$ novembre 2018.
- Un relevé d'identité bancaire.
- Le document d'information et d'engagement signé du demandeur.

Après la livraison du véhicule:

- Adresser une copie de la carte grise au nom du bénéficiaire de la subvention, avec une date de première immatriculation postérieure au 1^{er} novembre 2018.
- Adresser une copie de la facture acquittée (et du justificatif bancaire de règlement).
- La photo du véhicule avec l'autocollant qui vous aura été adressé par le département.

Dépôt du dossier · Uniquement en ligne à vehicules.electriques@departement13.fr.

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme est un document primordial pour notre village et son développement.

Il ne pourra malheureusement pas être terminé avant la fin de cette mandature et nous le regrettons fortement.

Face aux nombreuses contraintes et études demandées par les services de l'État, la dernière s'agissant du ruissellement des eaux de pluie qui a généré un coût supplémentaire de 25.000 €, un retard de six mois sur le calendrier prévu a été entraîné.

Développement économique

♦ Le nouveau bâtiment de l'étude notariale et du service immobilier de la SCP CARBONNIER - ROUGIER - AVY.



♦ Les locaux commerciaux à l'angle de la D7n et de la route d'Eygalières sont en cours de construction. Le projet est porté par la société P&G. Les seize locaux commerciaux devraient être terminés en 2020.



◆ Le nouveau bâtiment érigé par la société Ugin dans la zone Verger Perrin abrite désormais la Société Durance Nettoyage ainsi qu'une nouvelle Société Classic Motors spécialisée dans le commerce automobile.



♦ 2019 a vu le démarrage d'une nouvelle installation de la société Omya qui va leur permettre de développer un nouveau produit à haute valeur ajoutée.



VIE ÉCONOMIQUE

• En avril 2019 a été inauguré le nouveau siège social du groupe ID Logistics, à Orgon, 2 100 m² de bâtiments, éco-conçus avec un toit végétalisé, dédiés à la performance et à l'innovation.



◆ Un nouvel espace de restauration, La Grillade Orgonnaise, spécialisé dans la restauration orientale, a été créé en lieu et place du Feu Rouge.



♦ Le Restaurant Bellevue, totalement réaménagé, a changé de gérants et propose également la vente ou la livraison à domicile de thé et de café.



♦ Une nouvelle rôtisserie, La Rôtisserie des Alpilles, s'est installée sur le parking de Ma Boulangerie.



- Nous n'oublions pas non plus tous nos anciens commerçants et artisans qui sont installés depuis longtemps sur notre commune. Merci pour votre dynamisme et pour tout ce que vous apportez au village.
- Notre vie économique c'est aussi notre agriculture très présente sur la commune. Activité phare depuis des générations, saluons l'investissement de nos agriculteurs et viticulteurs toujours à la recherche de qualité dans le plus pur respect des consommateurs. Le développement des produits Bio en est un bel exemple que nous devons soutenir et encourager.



Assises du Parc Naturel Régional des Alpilles Un pas de plus vers la nouvelle Charte 2022 - 2037



Organisées à l'Agora à Maussane-les-Alpilles le 13 décembre 2019, les Assises du Parc naturel régional des Alpilles venaient marquer l'aboutissement d'une année de concertation et de consultation menée dans le cadre de la révision de la Charte du Parc.

Engagée en 2018 avec l'appui de la Région Sud, cette procédure a pour objectif de proposer un nouveau projet global de développement durable pour répondre aux multiples enjeux auxquels notre territoire doit faire face comme la pression foncière, l'évolution de l'agriculture moderne, le vieillissement démographique, la perte de biodiversité, la sur-fréquentation des espaces naturels et plus largement, répondre aux effets du changement climatique. Les 16 communes qui entourent le massif des Alpilles bénéficient depuis 2007 de ce label national qui permet de préserver des espaces ruraux habités reconnus pour leurs valeurs paysagères, naturelles et culturelles.

Le Parc des Alpilles a organisé en 2019 près de 150 réunions et sorties en lien avec la révision de la Charte afin de recueillir la parole des élus, des habitants et des partenaires. Commissions techniques, réunions politiques et publiques, groupes d'experts, sorties sur le terrain, enquête en ligne ont permis de réunir plus de 500 personnes et de récolter près de 400 contributions orales ou écrites.

L'ensemble de ces travaux a permis de construire

progressivement la structure de la nouvelle Charte. Quatre grandes ambitions, déclinées ensuite en 13 orientations et enfin en 38 mesures concrètes ont été validées par les élus du Comité syndical les 2 mai, 16 juillet et 3 décembre 2019.

C'est ce sommaire de Charte, enrichi de propositions de déclinaisons dans chacune des thématiques abordées, que le syndicat mixte de gestion a souhaité présenter au plus grand nombre ce vendredi 13 décembre. D'abord de façon transversale en plénière en abordant les 4 grandes transitions auxquelles les Alpilles faisaient face : économique, écologique, énergétique et sociétale. L'après-midi a permis de rentrer dans le détail en permettant aux participants de s'exprimer sur les sujets qui leur tenaient le plus à cœur lors d'un World Café autour des orientations du projet de Charte.

Jean MANGION, Président du Parc des Alpilles a souhaité rappeler le niveau d'ambition du Parc et de ses élus dans son discours introductif en précisant que le projet de Charte « est bien plus qu'une simple actualisation de celle-ci, c'est un engagement, un nouveau souffle pour le territoire en résonance totale avec les enjeux de la planète, avec les enjeux propres à ce territoire des Alpilles, pour quasiment une nouvelle génération, puisque nous nous projetons déjà en 2037 » et que « ce projet est fort, nous l'avons voulu inspirant et motivant, quitte parfois à mettre la barre haute. »



Forum éducatif du Parc des Alpilles

Le Parc des Alpilles organisait son traditionnel Forum éducatif de rentrée, le mercredi 11 septembre. Originalité de cette édition, celle-ci était organisée aux Sentiers de l'Abondance à Eygalières.

Cette journée de rencontre et d'échanges permet de réunir la grande famille de l'éducation à l'environnement du territoire avec les enseignants, les médiateurs (associations, musées, agriculteurs, etc.), ainsi que les élus des communes, pour découvrir, choisir et préparer les projets qui seront menés tout au long de l'année scolaire.

Plus de soixante enseignants des seize communes du Parc étaient au rendez-vous pour se renseigner sur les sorties et ateliers proposés par le Parc avec ses partenaires.

La matinée de découverte s'est terminée par des ateliers d'initiation à des techniques d'éducation originales associant méditation, yoga et philosophie en pleine nature, adaptable aussi avec les enfants et adolescents.

Tous les détails sur www.parc-alpilles.fr, rubrique *Acteurs et partenaires du Parc.*

Goût'Alpilles

C'est lors du Grand pique-nique du Parc le samedi 14 septembre qu'a été annoncé la création de l'association Goût'Alpilles, un collectif de producteurs locaux qui propose des buffets fermiers 100 % Alpilles.

A l'initiative du Parc Naturel Régional des Alpilles, ce projet a pu voir le jour grâce à l'obtention par le Parc en 2018 d'un financement LEADER pour la valorisation de l'agriculture des Alpilles par des buffets fermiers de produits de saison. Début 2019, une première étape a consisté à établir un état des lieux des circuits courts de proximité et des potentialités d'organisation collective sur notre territoire. Très vite, une quinzaine de producteurs se sont montrés très intéressés et motivés par le concept qui, outre la valorisation des productions locales et du métier d'agriculteur, offre des opportunités économiques complémentaires à leur activité.

À l'image d'autres expérimentations menées par les Parcs du Luberon ou de Chartreuse, l'objectif est d'aider les producteurs volontaires du territoire à se structurer et à s'organiser pour proposer aux collectivités, associations ou aux organismes à vocation agricole des buffets clés en main, de la conception au service, avec les produits des membres du collectif. Le « plus » de la démarche est la présence des agriculteurs aux événements pour échanger avec les convives sur leurs métiers et leurs savoir-faire. Tous les produits proposés sont des Alpilles et de saison. Ainsi, les buffets fermiers se démarquent d'une activité traiteur traditionnelle en ce sens où la dimension didactique et participative des agriculteurs constitue le fondement même du projet.

L'association Goût'Alpilles rassemble déjà une douzaine de productrices et de producteurs et propose un panel diversifié de produits : fromage, charcuterie, tartinades et tapenades, terrines, pâté, pain, fruits, légumes, miel, jus de fruit et vin. Le Parc des Alpilles poursuit l'accompagnement de l'association, notamment par la réalisation d'outils de communication et des formations. Faire appel aux buffets fermiers c'est participer à l'économie locale et soutenir l'agriculture, activité essentielle des Alpilles qui concerne la moitié du territoire et près de 10% de la population active.

Contact PNRA:

Yumi BIAGINI, chargée de mission circuits courts et buffets fermiers au PNRA - 04 90 90 44 00 - goûtalpilles@gmail.fr.





Se déplacer - Suppression de la ligne 87



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président Président de Prégions de France

> Madame Claudette ZAVAGLI Vice-présidente en charge des transports Terre de Provence agglomération Chemin Notre Dame BP 1 13630 EYRAGUES

RM/SR84-D19-02767

Marseille, le 0 5 DEC. 2019

Madame la Vice-présidente,

Par courrier en date du 24 octobre dernier, vous m'aiertez sur l'intérêt pour votre communauté, et plus particulièrement pour la commune d'Orgon, des trajets proposés par la Ligne express régionale 87.

Je comprends tout à fait vos préoccupations. Toutefois, la très faible fréquentation de cette ligne, pour des trajets de compétence régionale, ne me permet pas de maintenir une offre. Des solutions existent pour la plupart des trajets constatés. Pour les trajets quotidiens, la ligne ferroviaire régionale offre 15 allers/retours par jour entre Sénas, Orgon et Cavaillon et pour les trajets hebdomadaires vers les établissements de Carpentras, la Ligne express régionale 17 permet un aller/retour hebdomadaire.

Vous comprendrez que la Région doit faire des choix pour faciliter la mobilité tout en respectant ses contraintes budgétaires. Ainsi pour cette année, un effort conséquent a été fait pour faciliter l'accès des jeunes à la mobilité avec le PASS ZOU! ÉTUDES qui leur permet de se déplacer sur l'ensemble du réseau de transport de compétence régionale pour un forfait de 110 euros au maximum.

La Métropole Aix-Marseille-Provence travaille à l'aménagement de ses lignes pour répondre aux besoins constatés sur son territoire. Ces renforts seront effectifs au 1er janvier 2020. Aussi, pour éviter trop de désagréments aux usagers, j'ai décidé de maintenir la ligne 87 jusqu'au 4 janvier 2020.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes respectueux hommages.

Hôtel de Région 27, place Jules Guesde – 13481 Marseille cedex 20 téléphone 04 91 57 50 57 – télécopie 04 91 57 51 51

Renaud MUSELIER

La lecture du courrier de notre président de Région Renaud MUSELIER vous informe précisément sur les raisons de la suppression de la ligne 87 annoncée au début de l'été pour septembre 2019.

Alertés, nos administrés avaient lancé une pétition, Terre de Provence et notre municipalité ont cosigné plusieurs courriers, pétition et lettres ont été adressées au Préfet et au Président de Région pour éviter cette fermeture. Nous nous sommes joints à l'association mallemortaise présidée par Thierry PLATON, *La parole aux citoyens*, un reportage a été diffusé sur FR3 Provence.

Suite à ces démarches nous avons obtenu une prolongation de trois mois avant la clôture de la ligne, ce qui n'a rien résolu. Nous tenions à vous faire part de la réponse de Mr Renaud MUSELIER.

C. Z.







Régie des Eaux de Terre de Provence

La Régie des Eaux de Terre de Provence a tenu son premier conseil d'administration le 24 octobre 2019, durant lequel ont été élus le président, Mr Daniel ROBERT, adjoint au Maire de Saint-Andiol, par seize voix et le vice-président, Mr Jean-Pierre SEISSON, adjoint au maire de Châteaurenard, par cinq voix.

L'adoption du règlement intérieur a été suivie de la création du poste de Directeur. Mr Sébastien BRIAS, directeur de l'ancien SIVOM, devient directeur de la nouvelle Régie.

Le siège de la Régie des Eaux de Terre de Provence demeure celui de l'ancien SIVOM.

Le 19 décembre le conseil d'administration s'est réuni pour la création des régies assainissement collectif et non-collectif. Un montant de 2000 € avait été fixé par le Conseil Communautaire pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif, applicable sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération pour tout nouveau logement ou local.

En l'absence de réflexion sur l'évolution des tarifs d'eau potable, il a été décidé le maintien des tarifs existants sur l'ensemble du territoire, au 1^{er} janvier 2020.

Il n'y a pas eu de transfert de personnel des services d'Orgon, seulement la proposition de participer au premier relevé des compteurs sur notre commune afin de faire connaître leur situation à l'agent mandaté par Terre de Provence.

C. Z.

Régie des Eaux de Terre de Provence

1313 Route Jean Moulin 13670 Saint-Andiol - 04 90 95 04 36

Service d'astreinte - Eau et assainissement

En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture du bureau, vous pouvez joindre pour les interventions urgentes uniquement le $06\ 07\ 40\ 87\ 10$





Filière bois ? Commune forestière ?

Le Parc Naturel Régional des Alpilles encourage les communes à exploiter leur forêt et à en valoriser les coupes par la vente du bois. Nous deviendrions commune forestière.

Au cours du dernier conseil municipal, il n'a pas été voté l'adhésion à l'association porteuse du projet. Toutefois cette délibération défavorable a été votée de justesse après un débat difficile.

De nombreux organismes gèrent notre forêt ou veillent sur elle. Les sapeurs-forestiers du Département entretiennent les pistes DFCI, défense de la forêt contre les incendies.

Le PIDAF, Plan intercommunal de débroussaillement et d'aménagement forestier des Alpilles, est géré par le Parc Régional des Alpilles, la compétence forêt lui ayant été confiée par les communes du territoire. Ce qui n'est pas le cas d'autres parcs régionaux.

L'ONF, l'Office National des Forêts, assure dans le cadre du régime forestier la gestion durable des forêts communales, élagage, coupe d'arbres sénescents, avec également l'objectif que la commune d'Orgon devienne commune forestière.

Le réseau Natura 2000, d'obédience européenne, rassemble des sites naturels remarquables, dont le nôtre, afin de veiller sur leurs faune et flore exceptionnelles.

La Directive Paysage est une loi qui préserve les cônes de vue, les haies, les périmètres des parcelles boisées.

Notre commune respecte les obligations légales de débroussaillement.

Le dispositif des jeunes en forêt informe, en été, les randonneurs des règles à suivre pour ne courir aucun danger.

Toute l'année un numéro vert prévient les usagers de la possibilité ou non de se promener en forêt.

La Réserve de Sécurité Civile comprend des bénévoles de notre commune qui offrent de leur temps et de leurs compétences aux administrés en difficulté en cas d'intempéries notamment. Ils surveillent de la vigie de Beauregard le massif et le village en contrebas. Nous les remercions pour leur générosité

Ce récapitulatif résume l'ensemble des mesures de protection et d'entretien de nos espaces forestiers.

Voudriez-vous davantage de coupes ? Voudriez-vous éclaircir davantage les bosquets, sans parler d'une éventuelle déforestation ?

La question s'est posée et se posera encore, hors toute polémique, nous voulons le meilleur pour nos administrés et pour les générations futures, nos plaines boisées ne sont-elles pas le poumon vert du village si fortement impacté par des voies de communication nationales et internationales qui le traversent ?

Claudette ZAVAGLI

Adjointe au patrimoine naturel et bâti

Sécheresse été 2019 - Des fissures à déclarer en Mairie

Si vous constatez des fissures sur votre maison suite aux fortes chaleurs de l'été 2019, envoyez un courrier en Mairie avec des photos à l'appui pour que la commune puisse entamer une procédure de demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle.

La garantie sécheresse de votre assurance multirisque habitation couvrira les frais de réparation, à condition que la commune ait été classée en état de catastrophe naturelle, par décret ministériel.

Dispositif appareil photos pour lutter contre l'incivisme

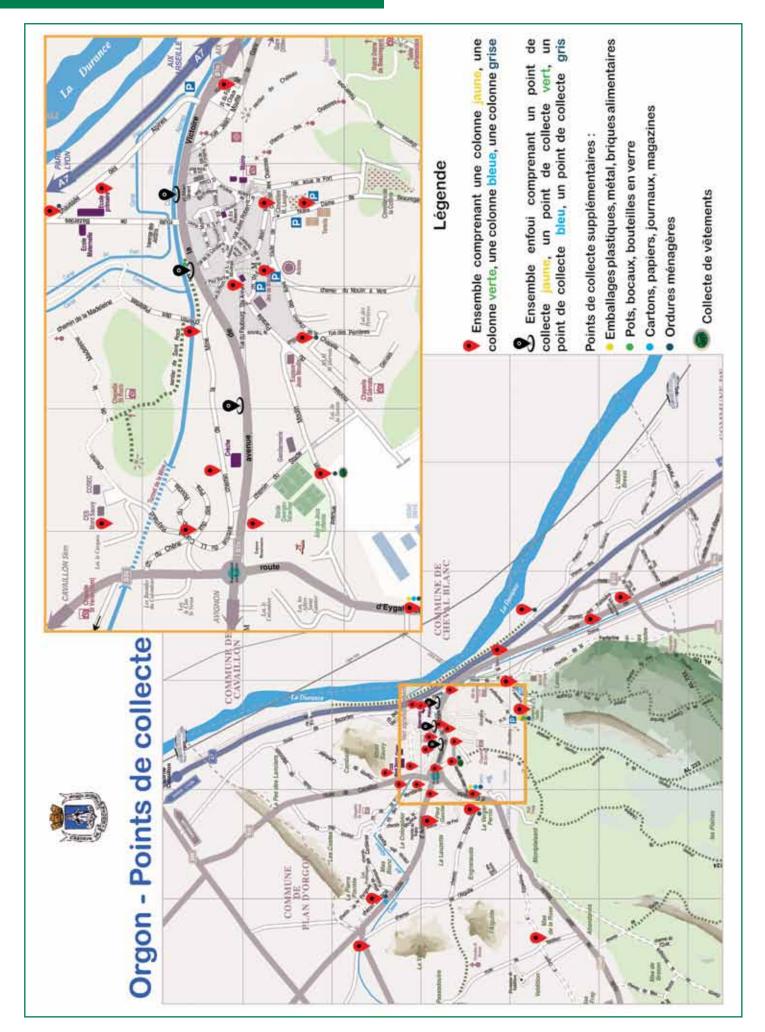
Pour lutter contre l'incivisme et les dépôts sauvages, la commune d'Orgon s'est équipée 04.32.61.96.38 de six appareils photos.

Ils seront installés sur les différents points de collecte de la commune et pourront être déplacés au gré des besoins.

Tout est mis en œuvre pour améliorer la collecte des ordures ménagères dont la compétence a été transférée à Terre de Provence.

Un doute?
Une question?
Contactez-nous au
04.32.61.96.38

ENVIRONNEMENT



Cliiink

Afin d'encourager les habitants aux bons gestes du tri du verre et ainsi améliorer la valorisation de ce matériau recyclable à l'infini, Terre de Provence lance une expérimentation innovante avec le dispositif Cliink installé sur près de cent colonnes à verre du territoire.

Terre de Provence, en partenariat avec la société TERRADONA, déploie son système Cliiink qui vise à promouvoir le recyclage du verre en récompensant le geste de tri par un dispositif de points de fidélité.

Plus vous triez, plus vous obtenez de points que vous pouvez transformer en promotions et réductions chez les commerçants partenaires.

Pour vous accompagner dans cette mise en œuvre, voici le mode d'emploi Cliiink.



Pôle Culturel

En juillet 2019 est né le Pôle Culturel d'Orgon, fruit d'une réflexion portée au printemps sur la réorganisation de l'offre culturelle de la ville.

A l'extrémité Est des Alpilles, Orgon est un exemple en termes de culture et de patrimoine : peu de communes de taille équivalente peuvent offrir des activités de qualité et aussi variées que celles présentées par la ville et toutes les associations qui participent chaque jour au rayonnement d'Orgon. La coordination du Téléthon sur Orgon en est un bel exemple, avec un record du montant des dons battu en 2019 grâce à l'engagement commun de la municipalité, des associations, des bénévoles et du Collège Mont-Sauvy.

Face à la diversité des activités culturelles proposées sur le territoire, il a été décidé de structurer le fonctionnement des services municipaux en regroupant au sein d'un même ensemble la Médiathèque Edmond Rostand, le Bureau d'Information Touristique, le Musée Urgonia et le service Événementiel (qui propose des manifestations dans la ville et à l'Espace Renaissance).

Travaillant de concert, ces services ont pour missions d'unifier leurs actions afin de proposer un programme cohérent, attractif et accessible à tous. Ils travaillent sous les conseils d'une directrice de Pôle, Marine GILTZINGER, elle-même sous la hiérarchie du Premier Secrétaire et de l'Élu(e) à la Culture.

La création du Pôle Culturel permettra aussi d'accompagner les associations de la ville et de promouvoir ainsi le développement de la culture sous toutes ses formes. Un premier test a été lancé en avril 2019 : Les Pirates débarquent! La Médiathèque, le Musée, le service Tourisme - Événementiel et le Comité des Fêtes ont réuni leurs efforts pour animer une semaine d'activités autour des pirates avec des jeux, une exposition temporaire, des contes, des films, des chasses au trésor, un camp de pirate, du théâtre... Avec plus de 450 personnes présentes (toutes activités confondues sur la semaine), ce fut une belle réussite! En avril 2020, ce seront les dinosaures qui vous accueilleront...



Retrouvez le programme des animations proposées par le Pôle Culturel et les associations d'Orgon dans l'agenda des manifestations culturelles du premier semestre 2020.

Focus - Des dinosaures à Orgon!

Si la ville d'Orgon est connue depuis la moitié du XIX^e siècle, pour être le site à partir duquel a été défini le calcaire urgonien, avec sa riche faune de fossiles marins, saviezvous que ce territoire a également été occupé par les dinosaures ?

Comment le sait-on?

Grâce aux débris de coquilles d'œufs que l'on a trouvés et que vous pouvez découvrir dans le musée. Ces fragments de coquilles sont semblables et ont le même âge que les œufs beaucoup plus complets qui ont été trouvés non loin d'ici dans le bassin d'Aix-en-Provence, un des plus importants gisements au monde.

À quel dinosaure appartiennent ces œufs?

Aucune réponse irréfutable n'a été apportée car jusqu'à présent, les œufs non éclos récoltés dans la région n'ont pas livré d'embryons fossilisés. Les paléontologues ont découvert des ossements fossiles appartenant à plusieurs espèces de dinosaures dans les sédiments. Il existe donc plusieurs candidats susceptibles de répondre à cette question. Deux représentants de ce groupe peuvent prétendre à la paternité de ces œufs : Titanosaures et Rhabdodons, tous deux herbivores. L'équipe de la réserve naturelle Sainte-Victoire poursuit les recherches afin d'apporter des éléments de réponses.

Quel était leur environnement?

Les dinosaures vivaient sur la terre ferme. Le climat était plus chaud qu'aujourd'hui et la végétation présentait un caractère subtropical.

Quand vivaient-ils?

C'était il y a bien longtemps, environ 72 millions d'années avant notre ère... Bien longtemps certes mais ces animaux qui fascinent petits et grands ne sont pas aussi vieux que les fossiles marins urgoniens dont l'âge oscille autour de 125 millions d'années.

Que peut-on en conclure?

Les fossiles nous permettent de reconstituer les environnements passés qui se sont succédé à des époques différentes sur un même lieu. On découvre ainsi que la mer occupait le territoire d'Orgon il y a plus de 100 millions d'années alors que la zone était émergée lorsque les dinosaures arpentaient le site il y a 72 millions d'années. Ces changements naturels, dont les conséquences furent d'une importance capitale sur l'évolution de la biodiversité passée, appartiennent à des époques où l'homme n'existait pas encore. Autant d'éléments de réflexions qui apportent une note d'optimisme pour

Aftention I En avril les dinosaures reviennent à Orgon...

♦ Du mercredi 8 avril au samedi 25 avril - Exposition *Dinosaures* au Musée Urgonia avec livret jeux.

l'avenir de la Vie sur Terre.

- ♦ Lundi 13 avril : Lundi de Pâques à Beauregard. À partir de 14h00 Quand les cloches apportent des œufs de dinosaures...
- ♦ Mardi 14 avril : De 14h30 à 16h00 Atelier *L'art d'être un dinosaure* pour les enfants à partir de 4 ans au Musée Urgonia.
- ♦ Mercredi 15 avril : De 10h00 à 12h00 Atelier *L'art d'être un dinosaure* pour les enfants à partir de 4 ans à la Médiathèque. 14h30 Ciné-goûter *Le Voyage d'Arlo* à la Médiathèque.
- ♦ Jeudi 16 avril : De 14h30 à 16h00 Atelier *Échappez aux dinosaures !* pour les enfants à partir de 7 ans à la Médiathèque.
- ♦ Vendredi 17 avril: 15h30 Conte pour les enfants à l'Espace Renaissance.



L'année 2019 s'est achevée avec plus de 6900 visiteurs au Musée Urgonia. La fréquentation continue d'augmenter chaque année, c'est une belle réussite pour la ville d'Orgon. La saison a de nouveau été rythmée par des événements variés : soirées musicales, expositions, ateliers, jeux et même... visite guidée par des petits ânes! C'est par ici que ça se passe!

gonia L'été a été animé par des ateliers pour les enfants et la Nocturne estivale qui a attiré de nombreuses familles venues écouter le duo Fab'n'Lo. Les participants

ont pu s'amuser et découvrir les collections du musée en cherchant, à l'aide d'indices dissimulés dans les différentes salles, quels dinosaures auraient pu pondre les œufs fossilisés exposés.

En septembre, et malgré un temps pluvieux qui a perturbé les visites en extérieur, le musée a accueilli 130 participants particulièrement motivés pour les Journées européennes du Patrimoine. À cette occasion les visites du village, du sentier de la Pierre et du Musée Urgonia étaient toutes gratuites.

Dans le cadre du dispositif européen Leader Pays d'Arles, une journée entièrement dédiée à la découverte des fossiles a été organisée, samedi 13 octobre, en lien avec la Fête de la Science. En partenariat avec la société Omya, plusieurs ateliers ont été proposés. Fabrice AUBERT, Christophe LEGUILLOUX, chef de carrière



et Francis CLÉMENT, naturaliste passionné, ont permis à la quarantaine de participants, de tout âge, de profiter de cette journée paléontologique.

Fin octobre, de nouveaux ateliers pour les enfants ont été programmés pendant les vacances. Sur l'année 2019, un peu plus de 1100 enfants ont participé à ces ateliers avec toujours beaucoup de curiosité et de motivation. Les vacances de la Toussaint ont aussi été l'occasion de proposer une visite du sentier de la Pierre au pas des P'tits Ânes. Devant le succès rencontré par cette animation au printemps, une visite prise en charge par le PNRA a réuni une nouvelle fois le musée et l'association des P'tits ânes de Graveson pour le plus grand bonheur des participants. Cette visite est marquée « Valeurs Parc Naturel Régional ».

Des nouvelles du Projet Leader

Le projet européen Leader qui vise à développer l'offre touristique et culturelle sur le territoire d'Orgon continue. Depuis le mois d'octobre, la mise à disposition de l'ancien local du Comité Communal Feux de Forêt par la commune, permet de disposer d'un espace dédié aux ateliers d'initiation de dégagement de fossiles et de fouilles archéologiques et paléontologiques tel que le prévoit l'action 2 du projet subventionné par le dispositif Leader Pays d'Arles. Le matériel nécessaire à l'équipement des ateliers a été acquis. L'aménagement du local se poursuivra en 2020 afin de proposer à terme le PaléoLab, élément indispensable au développement des activités paléontologiques.

L'étude d'itinéraires à thématiques géotouristiques dans les Alpilles, programmée dans le cadre de l'action 3 du projet, a permis de définir 9 parcours. Ces derniers vont faire l'objet de descriptifs téléchargeables sur le site internet du musée. Certains d'entre eux seront en relation avec le géopatrimoine du Luberon qui possède le label Géoparc soutenu par l'Unesco. Ce travail s'inscrit dans la structuration d'une offre géotouristique régionale de qualité. Son but est de compléter les expériences écotouristiques dans les espaces naturels protégés de la région, conformément aux objectifs de développement de la filière écotourisme souhaité par la Région Sud.

Le Musée entre réseaux et partenaires!

Congrès de l'UNICEM PACAC

Le musée a été associé à la remise des diplômes Chartes Environnement et RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui s'est déroulée lors de la troisième édition du Congrès régional de l'UNICEM PACAC (Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux de Construction des régions PACA et Corse) le 18 octobre 2019 à Orgon. Pour l'occasion, l'exposition *Ça grouille dans le gisement*, relative à la biodiversité occupant la carrière Montplaisant, a été présentée à l'espace Renaissance et une visite commentée du musée a clôturé cette rencontre durant laquelle la société Omya a reçu le diplôme « Exemplarité » pour la qualité de gestion de son site d'exploitation d'Orgon en matière environnementale.

Réseau Culture Science PACA

Suite au dépôt du dossier de candidature du musée, le Comité État-Région pour la culture scientifique, technique et industrielle (CERCSTI) a rendu un avis favorable à l'adhésion de l'établissement au réseau Culture Science PACA. La charte d'adhésion a été signée le 10 avril. Ainsi, le Musée Urgonia et le sentier de la Pierre ont été présentés lors du 38° forum du réseau qui s'est déroulé à Lourmarin et Cabrières-d'Avignon en septembre dernier.

Forum Enseignants

Ce Forum de rentrée « Projets Éducation au Territoire » organisé par le Parc Naturel Régional des Alpilles s'adresse aux enseignants des établissements du Parc qui souhaitent bénéficier de l'aide que ce dernier apporte, dans le cadre d'une sélection de projets éducatifs en lien avec les programmes scolaires. Il s'est déroulé le 11 septembre à Eygalières au siège de l'association « Les Sentiers de L'Abondance ». Ce rendez-vous a permis au musée de présenter ses projets, dont celui intitulé « Biodiversité fossile, biodiversité vivante » classé dans les offres coup de cœur sélectionnées par le Parc.

Dons privés

A la suite du décès de son époux François, qui était naturaliste et collectionneur passionné, Sylviane LUAULT a fait don d'une centaine d'échantillons de sa collection au musée. Ce lot, composé notamment de coquillages, permet de disposer désormais d'un petit fonds malacologique qui complète le volet biodiversité et fournit des éléments de comparaison entre mollusques marins fossiles et actuels. Ce don illustre une nouvelle fois, la confiance accordée au musée qui œuvre afin de garantir des conditions de conservation et de valorisation de qualité. Vous pourrez découvrir les plus belles pièces dans le cadre de la prochaine exposition temporaire de 2020.









Échos de la Médiathèque

Semaine du numérique

Pour la première année, la Médiathèque a consacré en octobre une semaine d'animations autour du numérique, ceci grâce au matériel prêté par la Bibliothèque Départementale. Le succès fut au rendez-vous. De nombreux participants sont venus jouer sur les tablettes à *Monument Valley, Room Escape*, s'immerger dans la réalité virtuelle, participer au concours de *Just dance*. La semaine s'est clôturée par une initiation aux techniques du cinéma d'animation avec l'atelier stop motion.



A l'occasion de la semaine du goût, un buffet a été élaboré à partir de plantes sauvages comestibles, une quarantaine de personnes ont répondu à notre invitation. Ce buffet a été préparé avec le concours des associations Un savoir oublié présidée par Brigitte BERGERON et Le Silène et l'Ortie présidée par Nadine MAFFLI. Mesdames BERGERON et MAFFLI nous ont présenté les plantes ayant servi à l'élaboration des plats. Nous avons surpris nos papilles avec la soupe à l'ortie, le pesto de roquette sauvage, le tartare de consoude, la charlotte au sureau... La semaine suivante, nous nous sommes rendus sur le site du Grenouillet à Cavaillon où nous avons pu observer et cueillir une vingtaine de plantes, noter comment les utiliser, les accommoder. Peut-être allons-nous nous lancer dans quelques applications culinaires?

Spectacle jeune public

- À nous deux ! Dans ce spectacle, la Compagnie OKKIO a embarqué notre jeune public sur les routes du monde avec des chansons de diverses origines : brésiliennes, japonaises, françaises. Grâce aux différentes sonorités, les comédiens nous ont entraînés dans de multiples paysages où les instruments et les objets racontent ce voyage sensible et poétique.
- *Ça percute!* Dans le cadre des parcours sonores À la découverte des instruments, notre public, jeunesse et adultes, a pu aborder les percussions du monde avec le musicien Robin VASSY. Musicien percussionniste, passionné par les musiques et les instruments du monde, Robin VASSY joue depuis près de dix ans avec de nombreux groupes et artistes. À travers deux ateliers, il a su insuffler sa passion et faire découvrir ses instruments de musique.

















La Médiathèque vous propose en gratuité totale

- Des animations
- Lectures et contes pour les enfants.
- □ Ciné-goûter pour les enfants.
- Après-midi jeux de société tout public.
- Après-midi jeux numériques tout public.
- Ateliers créatifs tout public.
- Spectacles.
- Conférences.
 - Des services
- Prêts de romans, bandes dessinées, documentaires, DVD, CD.
- Réservations d'ouvrages.
- Conseil de lecture.
- Portage de livres à domicile.
- Café, thé à disposition.
- Accès internet et borne wifi.
- Ordinateurs à disposition du public.
- Aide à l'utilisation des outils numériques, tablettes numériques, ordinateurs.

Débuter avec l'informatique

- □ Il suffit de se lancer : clavier, souris, icônes, tablette, web, mail n'auront plus de secrets pour vous.
- □ Tous les jeudis, nous vous proposons de 10h00 à 12h00 des ateliers numériques. Vous pouvez venir avec votre ordinateur portable ou bien utiliser ceux de la Médiathèque.

Retrouvez ci-dessous les nouveaux horaires de la Médiathèque en 2020

	Horaires	
Lundi	Fermé	
Mardi	10h00 - 12h00	15h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	10h00 - 12h00	Fermé
Vendredi	10h00 - 12h00	15h00 - 18h00
Samedi	10h00 - 12h00	Fermé



École élémentaire

L'année scolaire 2019-2020 est marquée par la mise en œuvre de deux grands projets à l'école élémentaire. Tout d'abord, l'ouverture d'un « Café des parents ». Il se tient une fois par période dans les locaux scolaires et toujours pendant le temps de classe des enfants. Cet espace d'accueil où l'on peut se rencontrer autour d'un café et petits biscuits, permet des rencontres, des échanges, des discussions, des découvertes et débats autour d'une thématique qui touche à la scolarité des petits Orgonnais. Tous les parents sont les bienvenus car ce projet participe à une plus grande ouverture de l'École aux familles et nous nous en félicitons.

La deuxième nouveauté est un projet d'implantation d'un espace éco-citoyen au sein de l'école. L'année 2020 verra la création de neuf carrés de jardins potagers, floraux et aromatiques et d'une mini ferme pédagogique où les enfants pourront apprendre à jardiner et s'occuper d'animaux familiers, des poules. Là encore, les familles seront pleinement impliquées dans la réalisation et l'entretien de cet espace car il existera « le carré des familles » pour que les parents puissent venir jardiner à loisir pendant les vacances et aider à l'entretien du poulailler.

Cet espace, actuellement « en friche » et situé entre la nouvelle structure du cycle 3 et les terrains de sport, sera travaillé pendant les vacances de février et prêt dès le printemps à recevoir les futurs « petits jardiniers » scolarisé à Orgon.



Collège Mont-Sauvy

□ Téléthon

Cette année, les élèves du collège Mont-Sauvy ont de nouveau choisi de participer activement au Téléthon en partenariat avec la commune d'Orgon.

Des peluches ont été commandées par Karine MAZZETTA, coordinatrice du Téléthon et les élèves ont démarché dans chacun de leurs villages pour les vendre. Comme depuis trois ans les élèves ont mis en place des ateliers dans le collège pour confectionner des objets : bouteilles d'huile d'olive, marques pages, décorations de Noël, attraperêves, certains parents d'élèves ont participé en confectionnant des gâteaux et des objets. La somme de 1630 euros a été récoltée. C'est avec énormément de

fierté que les élèves ont remis l'argent à la coordination Téléthon d'Orgon.

■ Pour les sans-abri, solidarité à Mont-Sauvy

La classe de 4^{ème} 4 s'est investie en fin d'année 2019 pour offrir une belle surprise à des personnes sans-abri en ce début d'année 2020. Ainsi, dans le cadre de l'association Sakado, les élèves et leur famille ont réuni et rempli 25 sacs avec des vêtements chauds et de produits d'hygiène, mais également du nougat ou autres douceurs.

- Lancement d'un projet citoyen de solidarité : Vendredi 22 novembre 2019, Mme NOVARETTI, professeur principale de la classe de 4ème 4, proposa à sa classe un nouveau projet en partenariat avec l'association Sakado, remplir un sac à dos de 40 litres à destination d'une femme sans-abri et lui écrire une lettre.
- □ Compétences travaillées dans le cadre de ce projet : La formation de la personne et du citoyen et écrire.
- Objectif de départ dépassé dès la première semaine : Remplir un seul sac à dos était sous-estimer l'esprit de solidarité des élèves particulièrement investis par la mission qu'ils avaient fait leur. Dès la semaine suivante, des dizaines et des dizaines de dons furent amenés en classe. Les latinistes, qui avaient demandé pourquoi autant d'objets se trouvaient en salle 210, voulurent également participer. Les uns en amenant d'autres produits, les autres en aidant à la répartition finale des dons dans les kits pendant la pause méridienne. Des dessins furent réalisés par les petits frères et sœurs des élèves et glissés dans les sacs.
- □ On est loin du seul sac envisagé : Finalement, les élèves et leurs familles s'impliquèrent tellement que les dons dépassèrent allègrement la contenance d'un seul sac : 25 gros sacs furent réunis !
- □ Partenaire de cette action solidaire : Le magasin *Décathlon® Cavaillon* a fourni 21 petits sacs de 10 litres.
- Venue de deux bénévoles au collège: Le jeudi 19 décembre furent reçus deux bénévoles de l'association Sakado, en présence du principal Mr NAHON. Les élèves leur présentèrent la façon dont ils s'étaient appropriés le projet. Très émus face à leur engagement, les bénévoles les remercièrent et leur remirent à chacun un diplôme d'engagement citoyen et de solidarité ainsi qu'un CD de chants de Noël.
- Partage de la galette solidaire : Les bénévoles, bouleversés par l'engagement des élèves, qui étaient parvenus à réunir un si grand nombre de sacs en si peu de temps mais également par leur maturité face à ce sujet, leur proposèrent de se rendre à Orange partager une galette des rois et remettre en
- mains propres les sacs aux personnes sans-abri. C'est avec beaucoup d'émotion que les élèves accueillirent cette invitation. Six élèves purent venir au local de l'association le dimanche 5 janvier 2020.
- Objectif 2020 : Reconduire ce projet solidaire avec toutes les classes de 3ème dès la rentrée de septembre 2020, les élèves actuels de 4ème 4, futurs 3ème, devenant alors les ambassadeurs de ce projet citoyen.



La crèche Le Relais des Bambins - Association Familles Rurales

L'équipe professionnelle de la structure accueille quinze enfants chaque jour de 7h30 à 18h30. L'établissement est fermé trois semaines au mois d'août et deux semaines pendant les fêtes de fin d'année.

Le projet pédagogique de l'équipe porte sur l'accueil de la famille, le bien-être et l'autonomie des enfants, l'éveil à la nature et aux animaux.

En 2019, les parents et les enfants ont pu participer à différents ateliers proposés par des intervenants comme des ateliers lecture par la Médiathèque d'Orgon ou encore la compagnie Fée d'Hiver pour l'éveil musical. Ils ont pu assister à plusieurs spectacles et participer à diverses fêtes familiales. Une ferme pédagogique est venue une fois par mois en compagnie de nos amis à 2 ou 4 pattes pour l'éveil et le plaisir des enfants. Des ateliers parents ont également eu lieu chaque mois à la demande des familles.

Plusieurs travaux de rénovation et d'amélioration des locaux ont pu avoir lieu grâce aux services communaux comme la réfection des peintures, la création d'un bureau de direction, l'achat de meubles, la pose de deux chalets ou encore la pose d'une barrière de jardin.

Pour 2020, plusieurs projets sont annoncés:

- ▶ Des sorties à la Médiathèque.
- Des ateliers de lecture proposés par les professionnelles de la Médiathèque au sein de la crèche.
- ▶ Des ateliers de conte animé avec Marth HORARD, conteuse professionnelle.
- Des ateliers parents mensuels (cuisine, pâte à sel, activités manuelles, motricité, création d'outils sensoriels pour l'enfant...).
- Deux cafés-parents le samedi matin (en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale d'Orgon et le pôle parentalité de Châteaurenard, pour se retrouver et échanger autour de thématiques familiales).
- ▶ Des ateliers « écolo » d'éveil sensoriel et d'expression artistique avec Lisa BOYER, artiste écologique.
- La ferme pédagogique.
- La création d'un jardin potager au sein du jardin de la crèche.
- ▶ Une fête d'été et un spectacle de fin d'année.

Pour inscrire son enfant à la crèche, il convient de se préinscrire le plus tôt possible en appelant au numéro de la fédération Familles Rurales 04 90 58 93 50 ou en envoyant un mail à la directrice de la crèche à l'adresse suivante : marine.duchatelle@famillesrurales.org.

Au plaisir de vous accueillir.

L'équipe du Relais des Bambins



ENFANCE & JEUNESSE



Les Pitchounets

Le planning du second semestre de l'année 2019 a été ponctué par tous les préparatifs des divers temps forts pour l'association. En effet, outre les préparatifs des petits cadeaux pour la fête des papis et la fête d'halloween, nous avons été très occupés par notre participation à la Féerie de Noël et l'organisation de notre Arbre de Noël.

Lors de cette journée Féerie de Noël, notre chalet, orné de nos créations, a connu un vrai succès! Le rendezvous est déjà pris pour l'année prochaine avec encore et toujours de nouvelles œuvres! Cette année pour notre Arbre de Noël, la compagnie *La Fée d'hiver* a fait une représentation de son spectacle *Sans trompette ni tambour*:

Encore une fois un grand merci aux familles avec qui nous travaillons qui ont répondu à notre invitation.

Nos petits loulous ont également été sollicités pour poser lors d'un shooting photo sur le thème de Noël.

Avec le Relais des Assistantes Maternelles nous avons mis en place des séances de contes avec une conteuse professionnelle ainsi qu'un atelier Cirque avec son animateur Pépito.

Nous avons également créé un joli vase en argile avec Marine du Musée Urgonia.

Nous tenons également à remercier très chaleureusement les donateurs qui par leur implication nous aident énormément dans nos projets : Intermarché (Mr et Mme GRAVE), Chess Epur (Mr et Mme GHEUDE), L'Auberge du Parc, La Caravane D'Olive, la Pharmacie de la Durance, Omya, la Boulangerie Émile Bec, le Mas Malverne, La Malle'In et le Crédit Agricole.



Accueil périscolaire et de loisirs Lou Pitchoun

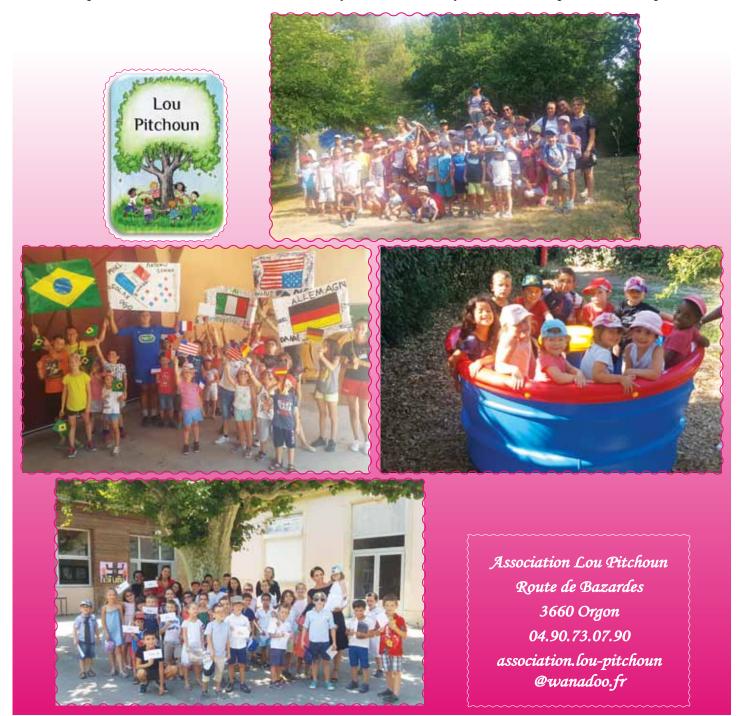
Voilà encore une belle année écoulée.

Les enfants ont pu participer à de nombreuses animations que ce soit au centre de loisirs ou en extérieur. Grands jeux, semaines à thèmes, jeux de plein air dans nos collines, sorties dans des parcs d'attractions, visite de la petite ferme d'Éric ont bien rempli nos vacances.

L'association a participé à la journée des associations, à la Féerie de Noël. La recette réalisée ce jour là nous permettra de renouveler les jeux de société.

Décembre 2019, les membres du Conseil d'Administration, sous la présidence de Christine PORTAL, se sont réunis et ont décidé de renouveler la convention CAF LEA Loisirs Équitables & Accessibles. Ce dispositif a évolué afin d'élargir le nombre de bénéficiaires en appliquant un tarif en accord avec les ressources de chacun, de favoriser la mixité sociale et l'accessibilité à toutes les familles. Ces nouveaux barèmes s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2020 et sont disponibles au bureau de l'association.

Pour les mercredis, un nouveau dispositif d'accueil a été mis en place au mois de janvier. Les familles auront la possibilité d'inscrire leurs enfants en journée ou demi-journée avec repas ou sans repas.



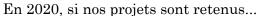
ENFANCE & JEUNESSE

Accueil adolescents - Main dans la Main

Encore une année bien remplie pour les jeunes d'Orgon de l'Accueil *Main dans la Main*. En 2019, ils ont réalisé trois appels à projets.

- ◊ Push car : Après avoir construit leurs bolides, les jeunes ont organisé une grande journée de course de push car, réunissant trois accueils de loisirs et plus de quatre-vingt-cinq enfants et adolescents.
- ♦ Sur les traces de la liberté : Pour terminer les grandes vacances, les jeunes sont partis, durant cinq jours, à Nantes. Au programme, visite culturelle les machines de l'île, mémorial de l'esclavage, spectacle de Jean-Luc COURCOULT, journée au Puy du Fou. Les jeunes sont revenus avec pleins de souvenirs.
- ♦ Soir'estival : Les jeunes ont organisé durant l'été une soirée concert sur la place du Four à Chaux. Plusieurs accueils étaient conviés.

Olivier MALAGAMBA, directeur, et Marc Antoine CAILLY, animateur, sont très fiers de l'implication des jeunes.



- ♦ Journée prévention routière avec au programme : Code de la route sur grand écran parents vs jeunes, stands d'infos pédagogiques et animations lunette de simulation d'alcoolémie, éthylotest, course de push car et parcours de voitures télécommandées sous forme d'éducation routière, voiture tonneau, diffusion sur écran géant du clip Faux départ que nous avons réalisé avec des habitants d'Orgon et concert des groupes de musiciens de l'accueil ados. Le groupe BLURRY, a été interviewé par la radio Vinci Autoroute 107.7 lors de l'émission Bonnes ondes et sa chanson a été diffusée sur les ondes.
- ♦ Séjour Sur les traces de la Méditerranée.

au plus grand nombre d'accéder à ce service.

- ♦ Tremplin prévention CLSPD et gendarmerie d'Aix-en-Provence.
- ♦ Ninja Warrior: Suite à l'envoi de sa candidature à l'émission, Marc Antoine pourrait être pris à l'émission. Si la réponse est positive, nous aimerions emmener les jeunes au tournage de l'émission et participer en tant que spectateurs.

L'Accueil est situé derrière l'Espace Renaissance. Il est ouvert le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30, le vendredi de 16h30 à 19h30 et le mercredi de 13h30 à 18h00. De plus, l'Accueil est ouvert un samedi par mois de 14h00 à 18h00. Un panel d'activités est proposé, tels que des jeux, du sport, de la musique, des sorties variés, ping-pong, baby-foot, console de jeux et autres activités selon les désirs des jeunes. Les tarifs l'Accueil Ados sont les suivants : 15€00 d'adhésion à Familles Rurales, 5€00 par an pour le temps périscolaire, 1€50 par mercredi et 10€00 par an pour les samedis. Pour les vacances, le tarif de la journée sans repas est de 7€00 ou barème LEA. Dans le but de favoriser l'accès aux vacances, la CAF 13 conduit une politique de

Barème LEA	Quotient familial compris entre	Participations familiales par jour
	0 € - 300 €	1€50
	301 € - 600 €	3€60
	601€ - 900€	6€00
	Supérieur à 900€	7€00

développement du droit aux vacances pour tous. L'ACM Ados d'Orgon Familles Rurales est conventionné avec la CAF 13 afin de permettre













Les activités et sorties sont le plus souvent en lien avec les objectifs du projet pédagogique, les envies des jeunes et des projets en cours. Des réunions entre l'équipe d'encadrement et les jeunes sont organisées afin d'établir le programme du mois et des vacances.

Comité des Fêtes













Orgon Loisirs





Association Foyer Rural Baby cirque Atelier - Exposition Res Artistes de chez nous

Assouciacioun di Parènt d'Escoulan







Club Taurin La Bouvine









La Boule de Beauregard









FAVD









Wakepark









Musée Automobile de Provence - Le Café du Musée







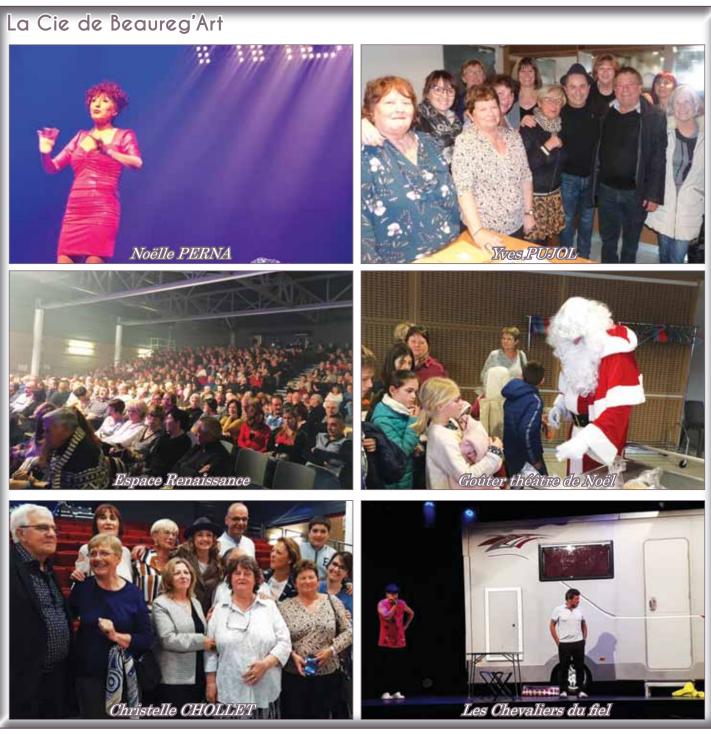


Les Costumes de Provence













ES 13





Le Prestige de l'Église





La Réserve Communale de Sécurité Civile Vous connaissez ?

Ce sont des bénévoles qui ont à cœur de protéger les massifs forestiers d'Orgon contre le feu et d'aider la population en cas de risques majeurs.

Nos effectifs sont insuffisants. Nous avons besoin de vous!

Donnez-nous quelques heures de votre temps, essentiellement en été.

Pour quoi faire:

- Surveiller nos massifs forestiers en patrouille (véhicules tout terrain) ou en vigie située à Notre-Dame de Beauregard, dans le cadre de la prévention des feux.
- Intervenir dans le cas de feu naissant, alerter et assister les secours : Pompiers, Gendarmerie, Police Municipale.
- Aider la population lors d'un risque majeur : inondation, neige, tempête, risque chimique, catastrophe naturelle.

Vous pouvez nous téléphoner au 06 27 12 16 56 ou au 07 50 90 77 93 pour de plus amples renseignements. Les bénévoles de la R.C.S.C. sont sous la responsabilité du Maire d'Orgon et doivent participer à des formations adaptées à leur engagement.

TRIBUNE

Bien Vivre à Orgon

Le mandat s'achève et durant ces six années l'opposition pour laquelle j'étais la chef de file a toujours adopté une démarche constructive. Nous avons approuvé les décisions qui allaient dans le bon sens, sans hésiter à nous opposer lorsque l'intérêt général n'était pas respecté.

Je cite par exemple:

Le projet d'urbanisme comprenant de nombreux logements sur le site de la maison « Gillard » pour lequel nous nous sommes opposés en pensant qu'il fallait conserver ce patrimoine et ce parc pour les Orgonnais(es). Ce projet est aujourd'hui en suspens.

Le projet d'urbanisme démesuré au quartier Saint Roch qui en provoquant une forte augmentation de la population sur cette zone aurait mis en grande difficulté toutes les infrastructures existantes (assainissement, voirie, écoles, *etc.*). Ce projet est à revoir.

Enfin, concernant la réhabilitation de l'immeuble vétuste de l'ancienne Gendarmerie, ce projet a été abandonné après des démarches longues et coûteuses pour les plaignants qui ont obtenu gain de cause. La démolition vient d'être réalisée et dans quelques semaines une résidence de sept villas va sortir de terre et redonner vie à cette zone.

Pendant ce temps, nous avons assisté impuissants à d'autres décisions :

Je ne citerai que la fermeture dans le cœur du village de l'épicerie de Mr BEYS qui s'est conclue dans de mauvaises conditions.

Ce bulletin étant distribué à seulement quelques jours des élections, je n'irai pas plus loin dans l'analyse du bilan de ce mandat afin de ne pas aggraver un climat délétère.

Je ne me représenterai pas lors des prochaines élections municipales. Ce mandat d'une durée de 6 ans demande beaucoup de temps et d'énergie, conformément à mes convictions sur l'âge d'une tête de liste, j'ai raisonnablement décidé de me retirer.

Je continuerai cependant à m'intéresser à l'avenir de notre village.

Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien au long de ces années où j'ai eu la chance de vous représenter au sein des différents conseils municipaux. Ce fut un vrai plaisir de me mettre au service de la commune.

Je vous présente tous mes vœux, de santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année.

Cordialement

Maryse LANDINI

Mail: maryse.landini @orange.fr

Tel: 07 89 44 40 00

lls sont nés en 2019

FAGROUCH Aliya le 24 juillet 2019

ROUHIER Charles le 13 août 2019

LAFKIRI Setti le 15 août 2019

TIMOUMI Lina, Fatma le 19 août 2019

FERNANDEZ Ismaël le 28 août 2019

NOUVEL Aélia, Bernadette, Jeannette le 1er septembre 2019

DONATO BRANCHU Séraphin, Louis, César, Guillaume le 18 septembre 2019

ROUSSEAU SCHMITTER Simeon Emile le 24 septembre 2019

DI-NATALE Giani le 26 septembre 2019

FERNANDEZ Manuel le 26 septembre 2019

VAN DE MERGEL TISSOT Camille, Gabrielle, Lili le 5 octobre 2019

CAMMAL Maeva, Andrée, Orlina le 14 octobre 2019

CORTES José-Marie, Anthony le 15 octobre 2019

MOHRA Nadjib, Ayemen, Sami le 21 octobre 2019

LAFKIRI Youssef-Nourain le 28 octobre 2019

HAFAFSA Sarah le 6 novembre 2019

COUMES Djino, Marcello, Geoffrey le 21 novembre 2019

LECOCQ Maureen, Manon le 26 novembre 2019

PRIN RIVIERE Layanah, Nathalie, Coralie le 3 décembre 2019

GATTOUA Nezzare le 4 décembre 2019

MISTRETTA Léo, Mario, Paul le 12 décembre 2019

GIANNONI PARODI Ange, Giorgio le 17 décembre 2019

Ils se sont mariés en 2019

LACOMBE Philippe, Pierre et EL KAABI Soumia le 19 août 2019

BANDUR Cédric, André et DEBOULET Carole, Catherine, Françoise, Andrée le 24 août 2019

TRIAT Cédric, Gérard, Adrien et BIBLOCQUE Shirley, Pascale, Patricia le 24 août 2019

FAVREAU Patrick, Jacques et COSTA Virginie, Prisca, Sylvie le 14 septembre 2019

JACQUES Killian, Daniel, François et ZUCCHINI Stacy, Vanessa, Gabrielle le 21 septembre 2019

PLUJA Fabien, Jérôme et AUBERT Cindy, Magali, Sandrine le 28 septembre 2019

ACHAKRA Rachid et SOUAHLI Ouafa le 5 octobre 2019

SORIANO Cyril, Michaël et BRAHIC Laurine, Régine le 5 octobre 2019



ÉTAT CIVIL

Ils se sont pacsés en 2019

TOSELLO Sébastien, Roland, Patrick et TELL Manon, Daphnée le 4 janvier 2019

CLIQUENNOIS Sébastien et POTTIEZ Laura, Dominique le 8 janvier 2019

PANOS Rémi, André, Jean et QUINTIN Anne-Sophie, Julia le 18 janvier 2019

VAN DE MERGEL Gilles André, Emille et TISSOT Nadège, Marie-Françoise le 5 avril 2019

LAROCHE Adrien Joseph Charles et SCHWEIKER Larissa le 18 juin 2019

CHEVALIER Nicolas, Christophe, Florian et BUSA Cassandra, Valérie, Muriel, Corinne le 19 juillet 2019

LOPEZ Nicolas, Michaël et SOAVI Audrey le 9 août 2019

COLLART Alexis, Bernard et CLINQUART Anissa le 19 août 2019

DENIS Ivanhoé, Sylvain, Fabien et THEYS Sandra le 28 août 2019

JULLIAN Cyril, Thierry, Florent et CHABAS Mélanie, Lydia, Josette le 5 novembre 2019

GASSER Jérémy, Régis, Christian et RENET Cécile, Pascale le 12 décembre 2019

BELDA Stéphane et CHAUVEL Margaux, Coralie, Catherine le 16 décembre 2019

FAYOLLE Alain, Jean-Marie et BENNEGENT Anne-Marie le 20 décembre 2019



Ils nous ont quittés en 2019

BOIBIEN Blandine, Ismaëne née FAGIOLI le 12 août 2019

PIGNON Alphonsine Eugénie née LIOMON le 18 octobre 2019

GAGGINI Micheline, Henriette, Jeanne née GRAS le 22 octobre 2019

JIMENEZ Anne-Marie, Josèphe née DAVID le 12 novembre 2019

OLIVE Ernest, Marius le 15 novembre 2019

ROCCA Pierre Fernand le 17 novembre 2019

DORILLE André, François le 22 novembre 2019

RIGAL Georges, André, Gabriel le 16 décembre 2019

VASSELET Marina née MARANI le 26 décembre 2019



Jusqu'à présent n'étaient mentionnés dans la liste des actes d'état civil que les noms des personnes nées, mariées ou décédées dans la commune.

À la suite de plusieurs demandes des familles, nous élargissons cette liste à tous les Orgonnais de souche ou de cœur. Si vous souhaitez faire inscrire sur le bulletin d'Orgon la naissance, le mariage ou la disparition d'un être cher, s'adresser au service communication.

NUMÉROS UTILES

Services municipaux

\Box CCAS

Adresse : Mairie Place de la liberté, 13660 Orgon. Téléphone : 04.90.73.00.01. Horaires : Du lundi au vendredi permanences de 9h00 à 11h30 sur rendez-vous.

□ Mairie

Adresse: Place de la Liberté, 13660 Orgon. Téléphone: 04.90.73.00.01. Horaires: Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h15.

Email: mairie@mairie-orgon.fr

□ Police Municipale

Adresse: 1 Rue Jean Aubert, 13660 Orgon. Téléphone: 04.90.73.36.11.

En dehors des heures d'ouverture, contactez la Brigade Territoriale de Gendarmerie.

Horaires: Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

□ Médiathèque Edmond Rostand

Adresse: 1 Rue de la Libération, 13660 Orgon. Téléphone: 04.90.73.30.51.

Horaires : Mardi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00, mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et jeudi et samedi de 10h00 à 12h00.

Email: mediatheque.orgon@gmail.com

□ Musée Urgonia

Adresse : Chemin des Aires, 13660 Orgon. Téléphone : 04.90.73.09.54. Horaires : Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Email: musee.urgonia@gmail.com / urgonia.publics@gmail.com. Site internet: www.musee-urgonia.fr

□ Service Événementiel &Tourisme

Adresse: Musée Urgonia Chemin des Aires, 13660 Orgon. Téléphone: 04.90.73.09.54. Horaires: Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Email: officedetourisme@orgon.fr. Site internet: www.orgon.fr

Santé

■ Infirmiers

Cabinet - 06.79.43.76.59 Mme Bado - 06.88.70.25.19 Mme Canal - 06.19.43.63.51 Mme Mas - 06.99.69.23.00 Mr Glory - 06.12.20.42.92

■ Cabinet de psychomotricité

Mme Parpeix - 07.67.48.66.32 Mme Tison - 07.83.42.45.98

□ Chirurgien-dentiste

Dr Dinut - 04.90.73.00.40

■ Hypnose Ericksonienne - Reiki unitaire

Mme Vento - 06.89.14.91.87

■ Kinésiologie

Mme Coste - 07.71.04.59.48

■ Kinésithérapeute

Mr Ferrero - 06.28.07.69.84

■ Médecins généralistes

Dr Bailleux - 04.90.56.79.94

Dr Paque Thomas - 04.90.73.08.80

Dr Rolland - 04.42.56.58.42

■ Naturopathe

Mme Taillemite - 06.18.43.09.48

■ Orthophoniste

Mme Bailly Sondarjee - 06.84.55.08.65

▶ Pharmacie de la Durance - 04.90.73.00.22

Services

- Bureau de Poste ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 16h30.
- Collège Mont-Sauvy 04.90.73.39.70
- Crèche Le Relais des Bambins 04.90.58.93.50
- Crédit Agricole 04.84.66.84.25

- **©** Gendarmerie 04.90.73.00.06
- Pompiers Numéro d'urgence 18
- R.C.S.C 04.90.73.07.80
- **S.P.C.A.L.** 04.90.73.08.24
- ☐ Transports scolaires 04.90.73.37.85
- ☑ Trésorerie de Saint-Andiol 04.90.95.04.62

PERMANENCES

Permanences du Maire et des Adjoints

- Mr Martarello, Maire Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie, bureau du Maire.
- Mme Zavagli, déléguée à la culture, à la communication, à l'environnement, au patrimoine et au tourisme Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie.
- Mme Bagur, déléguée aux affaires sociales et à la politique de la ville Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie, bureau du CCAS.
- Mme Boussalmi, déléguée à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse Tous les jours sur rendezvous, en Mairie.
- Mr Foual, délégué à la sécurité et aux sports Lundi et vendredi de 9h00 à 12h00, mardi, mercredi et jeudi sur rendez-vous, en Mairie.

Permanences à Orgon

- ♦ A.D.M.R: Permanences le lundi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h15, le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 à la Médiathèque. 04.90.50.75.20.
- ♦ Architecte conseil : Mr Cardone. Permanences le 1^{er} mercredi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.73.00.01.
- ♦ Assistante sociale Conseil Départemental : Mme Vouland. Permanences le jeudi sur rendez-vous le matin en Mairie, bureau des permanences. Secrétariat : 04.13.31.03.50.
- ♦ ATOL ATOL psychologue : Permanences le mardi de 13h30 à 17h00 au premier étage des locaux de Familles Rurales situés dans le bâtiment de la crèche Le Relais des Bambins.
- ♦ Avocat Ordre des avocats de Tarascon : Permanences le 2^{ème} lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.73.00.01.
- ♦ CIDFF: Mme Liberator. Permanences le 1^{er} mardi du mois sur rendez-vous de 13h30 à 16h30 en Mairie. 04.90.93.47.76.
- ♦ Conciliateur de justice : Mr Cleret. Permanences le 1^{er} mercredi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.90.91.43.14.
- ♦ Consultations pour les nourrissons P.M.I. : Permanences le 2ème lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des permanences. 04.13.31.03.50.
- ♦ Delta Sud Communiquer pour s'intégrer : Permanences le lundi et le jeudi de 9h00 à 12h00 dans les locaux de l'EVS.
- ♦ Maison des adolescents : Mr Terrier. Permanences le lundi de 16h00 à 18h00 à la Médiathèque et le mercredi de 13h00 à 16h00 dans les locaux de l'EVS. 04.78.41.38.76.
- ♦ Mission locale: Mme Sabuco. Permanences le jeudi de 14h00 à 16h15 en Mairie. 04.90.73.05.22.
- ♦ PACT 13 : Mr Kervian. Permanences le 1^{er} mardi du mois de 9h30 à 12h00 et le 3^{ème} mardi du mois de 13h30 à 16h00 en Mairie. 04.91.11.06.00.
- ♦ Pôle Formation Pays d'Arles: Permanences le mardi de 14h00 à 17h30 à la Médiathèque.
- ♦ Relais Assistantes Maternelles : Mme Ferretti. Permanences le 1^{er} lundi du mois de 9h00 à 11h30 au premier étage des locaux de Familles Rurales situés dans le bâtiment de la crèche Le Relais des Bambins. 06.30.54.23.79.
- ♦ TMS : Mme Tripodi. Permanence un mardi sur deux de 9h00 à 11h30 en Mairie. 04.90.73.00.01.

Autres permanences

- Assistante sociale M.S.A. Permanences téléphoniques et prise de rendez-vous le mardi de 14h00 à 16h00 à Marseille. 04.91.16.58.39.
- C.A.R.S.A.T. du Sud Est Permanences sur rendez-vous. 39 60.
- Contrôleur M.S.A. Permanences le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h00 à 12h00 Avenue Robert Marignan à Châteaurenard. 04.90.94.84.32.
- Espace Info Énergie Permanences le mercredi de 13h30 à 16h30 au service urbanisme de Châteaurenard. 04.90.96.43.86.
- Conseiller juridique Maison de la Justice et du Droit. Permanences le lundi de 14h00 à 17h00 à Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.
- Médiateur Permanences le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 à la Mairie d'Aix-en-Provence. 04.42.91.93.95 ainsi que le jeudi toute la journée à la Mairie de Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.















La Tentation Gourmande

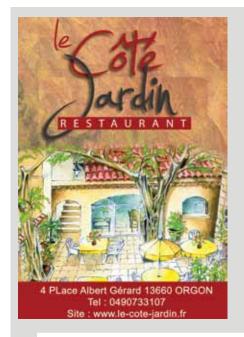
Boulangerie Lâtisserie
Patrice Martarello

Quartier de la Gare - 13940 Mollégès - Tel 04 90 92 65 88 Ouvert tous les jours de 6 h à 13 h / 16 h à 19 h Fermé le mardi et dimanche après-midi















SCP Guillaume AVY & Guillaume ROUGIER

Notaires associés 63 route de Cavaillon 13660 ORGON

Emilie DUFOUR et Aurore DUPONT – négociatrices immobilières

≅: 06 27 60 46 56 - **≅**: 04 90 73 00 30 ⋈: negociation.13076@notaires.fr



CABANNES immo-interactif Dont HN 6%



SENAS calme avec piscine 431 600€ Dont HN 16 600€ (4 %)



EYGALIERES à découvrir 780 000€ Dont HN 30 000 € (4%)

Vous voulez vendre rapidement ? Contactez-nous pour parler de l'immo-interactif Près de 8 000 ventes déjà réalisées

Estimations, Transactions et recherches de biens toutes les annonces immobilières de notre étude sur : www.carbonnier-rougier-avy-orgon.notaires.fr



